

La santé des étudiant·es : pratiques, ressources et lien avec les études.

Grande cause nationale de 2025, la santé mentale est au cœur des préoccupations depuis la crise sanitaire du covid-19, notamment pour le public étudiant. En 2025, l'enquête post-licence intégrait ainsi un groupe de questions dédiées à la santé pendant la troisième année de licence générale. En interrogeant les ressources (professionnels et services dédiés à la santé) et leur accès, cette enquête apporte un éclairage sur le lien entre l'état de santé et le déroulé des études.

Méthodologie et population :

L'enquête sur le devenir après une licence générale s'adresse à l'ensemble des inscrit·es en L3¹, interrogé·es en juin un an après la fin de leur année de L3. Chaque année, elle comporte une thématique complémentaire : 8 questions portant sur la santé ont été ajoutées à la fin du questionnaire de 2025.

- Population concernée : 3 072 inscrit·es en L3 en 2023-24
- Taux de réponse : 1 916 répondant·es à la section sur la santé², soit 62,4% de participation

Pratiques, freins et renoncement aux soins

Deux tiers des répondant·es déclarent avoir consulté un médecin généraliste au cours de leur année de L3, et autant ont consulté un·e autre professionnel·le de santé (dentiste, gynécologue, psychologue, etc.). 361 ont répondu n'avoir consulté aucun·e professionnel·le de santé durant cette période, soit 19% des répondant·es. 82% d'entre elles-eux l'expliquent par le fait de ne pas en avoir ressenti le besoin, mais une partie rencontre des freins tels que ne pas savoir à qui s'adresser (10%), les raisons financières (8%) ou encore les contraintes de temps, distance ou délai nécessaire pour obtenir un rendez-vous. Ces contraintes apparaissent également lorsque l'on interroge la déclaration d'un·e médecin traitant : bien que 88% disposent

d'un·e médecin traitant, seul·es 54% l'estiment à une distance accessible depuis leur lieu de vie, alors que 34% le jugent difficile d'accès.

Les ressources de santé inégalement connues des étudiant·es

Le Service de Santé des Etudiants (SSE)³ identifie le Bilan prévention⁴ comme un réel enjeu pour la population étudiante. Auparavant systématique lors de l'entrée à l'université, le bilan prévention ne fait plus l'objet d'une convocation : la démarche revient à l'étudiant·e. Ce dispositif à l'initiative du Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités et de l'Assurance Maladie permet un bilan gratuit à plusieurs tranches d'âges, dont les 18-25 ans. Les enquêté·es appartenant à cette tranche d'âge ont été interrogé·es à ce sujet. Seulement 9% d'entre elles et eux déclarent l'avoir réalisé : 4% au SSE et 5% en

¹ Hors CPGE, UCO, programme d'échanges à l'étranger ou césure lors de l'année de référence de l'enquête.

² 1 996 répondant·es à l'enquête post-licence

³ Le SSE a été consulté pour cette enquête

⁴ <https://monbilanprevention.sante.gouv.fr/>

dehors de l'université. 54%, soit plus d'un·e étudiant·e concerné·e sur deux, ignorent de quoi il s'agit.

Le SSE semble plus identifié par la majorité des étudiant·es, mais avec des niveaux de connaissance différents : interrogé·es à ce sujet, 45% répondent « Je connaissais l'existence du SSE sans savoir précisément ce qu'il propose » et 31% « Oui, je connaissais le service et ce que je pouvais y trouver », tandis que 24% déclarent ne pas en avoir eu connaissance durant leurs études.

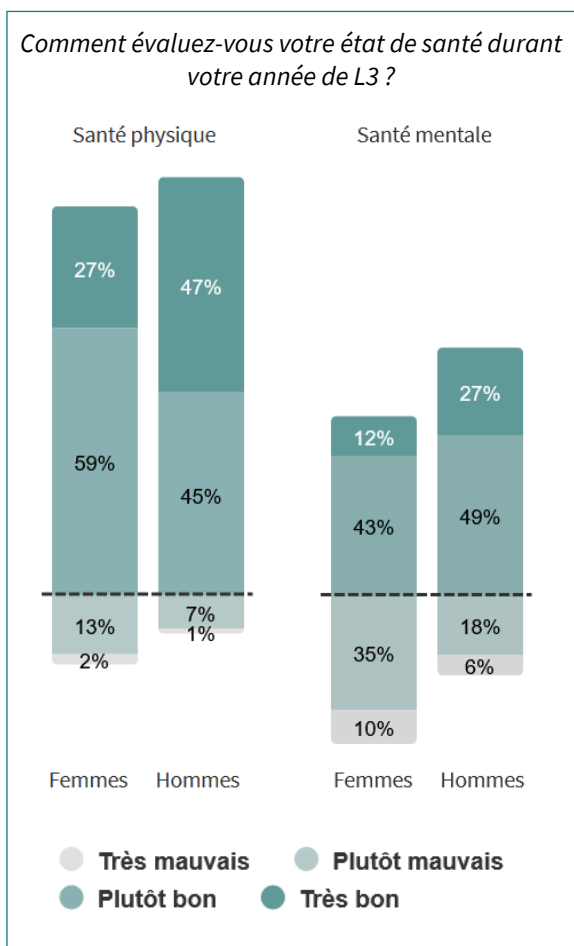
Les commentaires dans la zone libre dédiée illustrent parfois ce manque de bonne connaissance de l'offre du service, notamment en termes de santé mentale et sur la possibilité de suivi psychologique. Celles et ceux s'exprimant sur leur sollicitation du SSE sont toutefois satisfait·es par leur prise en charge.

A noter : une partie des enquêté·es a suivi ses études de licence sur le campus de la Roche-sur-Yon, lequel a inauguré son SSE en septembre 2022. Ces étudiant·es connaissent davantage ce service que ceux des campus de Nantes (mais de manière moins précise), et 45% d'entre eux affirment l'avoir consulté, contre 20% des nantais. En plus de la communication à l'occasion de l'ouverture du service, la taille du campus et donc la proximité du SSE semble contribuer à sa large identification.

Cette enquête a été l'occasion d'une information à destination de l'ensemble des répondant·es ayant poursuivi leurs études, quel que soit le lieu. Dans le questionnaire, en fin de page dédiée à la santé, un message invitait à se renseigner sur le service de santé disponible dans son établissement, ainsi qu'un court descriptif des services proposés par le SSE de Nantes Université renvoyant vers la page web associée.⁵

Différences entre hommes et femmes face à la santé.

D'importantes disparités sont observables sur l'auto-évaluation de l'état de santé physique et mentale durant l'année de L3. Les femmes déclarent être en moins bonne santé que les hommes⁶. En effet, 15% des femmes évaluent leur état de santé physique comme plutôt mauvais ou très mauvais, soit presque le double des hommes (8%). Sur le plan de la santé mentale, là encore, les femmes sont plus nombreuses à estimer négativement leur état de santé. Elles sont 45% à le déclarer plutôt mauvais ou très mauvais, là où les hommes sont 24% dans cette situation, un taux déjà important. Au-delà d'une probable réalité dans ces disparités, il est important de considérer les biais induits par cette thématique, l'ensemble des études à ce sujet démontrant que les hommes ont tendance à surestimer leur état de santé et à moins exprimer leurs difficultés.



Les femmes sont plus nombreuses à consulter des professionnel·les de santé, et ce encore plus parmi l'ensemble des répondant·es évaluant leur santé comme plutôt mauvaise ou très

⁵ <https://www.univ-nantes.fr/vie-de-campus/sante>

⁶ Ces statistiques utilisent la variable « sexe » issue de la base de données administrative extraite de ScolaRG.

mauvaise. L'écart est encore plus prononcé concernant la consultation d'un·e « autre professionnel·le ».

37% des répondant·es estiment être en mauvaise santé mentale, et attendent une plus large considération de cette problématique prégnante chez les étudiant·es.

Bien qu'une faible part ait préféré ne pas y répondre, l'intégration de questions liées à la santé a suscité des retours des répondant·es à l'enquête post-licence satisfait·es de voir cette problématique abordée⁷. Cela concerne en particulier la santé mentale, une réelle problématique puisque 9% des répondant·es l'estiment très mauvaise et 28% plutôt mauvaise durant l'année de L3.

51 répondant·es se sont saisi des questions ouvertes en fin de questionnaire⁸ pour expliciter leur expérience.

Les études peuvent être source de stress, d'autant plus lorsque le rythme et/ou le niveau de difficulté sont perçus comme particulièrement élevés. Les retours d'enseignant·es peuvent avoir un effet, positif comme négatif, sur la motivation et l'estime de soi. La pression ressentie s'accroît dans les filières dites sélectives, notamment en droit ou en psychologie où plusieurs commentaires évoquent une inquiétude voire une anxiété relative au faible nombre de places ouvertes en master.

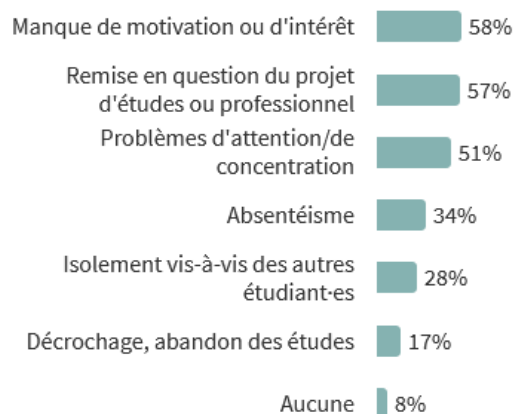
Une partie des répondant·es estiment que le système universitaire peut être vecteur d'anxiété, et ne pas suffisamment prendre en compte la diversité des situations des étudiant·es, souvent précaires, ni leur vulnérabilité en termes de santé mentale. Certain·es expriment la fatigue et le stress engendrés par leurs difficultés à allier leurs études et un ou plusieurs emplois étudiants. Les données quantitatives du questionnaire vont dans ce sens puisque les étudiant·es ayant occupé un emploi en semaine pendant l'année universitaire de L3 sont sur-représenté·es parmi les répondant·es évaluant leur état de

santé mentale comme plutôt ou très mauvais (42% contre 34% pour celles et ceux ne travaillant pas ou uniquement pendant les vacances). De plus, certain·es ressentent un manque de compréhension de cette situation par quelques enseignant·es en cas d'absence et s'en sentent stigmatisé·es. D'autres situations évoquées illustrent des difficultés dans la vie étudiante ayant affecté leur santé mentale : chargé·e de famille, problème de santé ou encore difficultés d'intégration. Ce dernier point est particulièrement souligné par des étudiant·es internationaux.

Impact de la santé sur les études

756 soit 39,5% des répondant·es ont estimé leur état de santé physique ou mentale plutôt mauvais ou très mauvais. Ils·elles ont été interrogé·es sur l'éventuel impact que cet état de santé a eu sur leurs études. 92% d'entre elles·eux ont répondu avoir rencontré des difficultés dans leurs études en lien avec cette situation. Plus de la moitié a vécu un manque de concentration ou d'intérêt, une remise en question du projet d'études ou professionnel ou des problèmes d'attention/de concentration.

Avez-vous rencontré des difficultés dans vos études à cause de votre état de santé (physique ou mentale) ? Plusieurs réponses possibles.



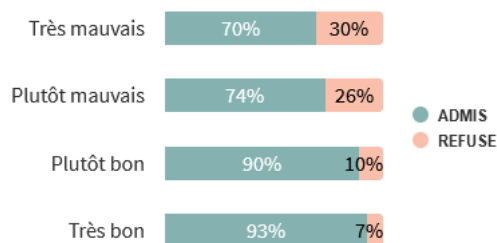
Au-delà de ce ressenti, nous pouvons établir un lien entre la santé et la réussite en croisant

⁷ Les focus thématiques précédents (les parcours non-linéaires et les candidatures en master) n'avaient pas fait l'objet de remarques particulières.

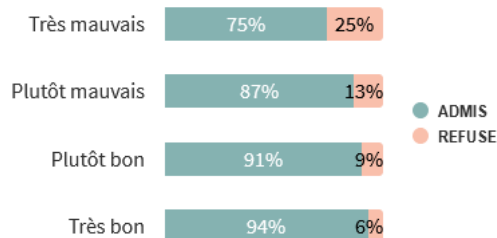
⁸ « Avez-vous des commentaires, remarques à transmettre aux responsables de votre licence ? » (Réponses anonymisées disponibles sur demande du·de la responsable de formation) et « Merci pour votre participation ! Si vous le souhaitez, vous pouvez nous laisser un commentaire. »

cette estimation de l'état de santé avec la validation de la licence. Cette démarche, appuyée par un test de khi2 confirmant la corrélation entre ces deux variables, fait apparaître que les étudiant·es évaluant négativement leur état de santé sont proportionnellement moins nombreux·es à valider leur année de L3 que celles et ceux estimant être en bonne santé (physique comme mentale). Le taux de validation de la L3 passe ainsi de 70% pour les étudiant·es jugeant leur état de santé physique très mauvais, à 93% parmi les répondants l'estimant très bon. De la même manière, il passe de 75% à 94% selon l'auto-évaluation de l'état de santé mentale.

Résultat de l'année de L3 selon l'auto-évaluation de l'état de santé physique



Résultat de l'année de L3 selon l'auto-évaluation de l'état de santé mentale



Certaines des difficultés résultant de l'état de santé constituent des facteurs expliquant la baisse du taux de réussite parmi les concerné·es. En effet, les étudiant·es déclarant avoir connu isolement, absentéisme ou décrochage présentent un taux de réussite significativement inférieur à celui des groupes ne déclarant pas ces difficultés. Le plus impactant étant le décrochage, pouvant compromettre la présentation aux examens et donc la validation du diplôme.

Les résultats de cette enquête appuient les préoccupations liées à l'état de santé des étudiant·es. La santé mentale pendant les études demeure un enjeu majeur pour leur réussite. Ce public rencontre parfois des difficultés d'accès à l'offre de soin, lorsque cette offre est connue. Il peut également être fragilisé par une situation de précarité, et les nombreux travaux sur le sujet, notamment ceux conduits par l'Observatoire national de la Vie Etudiante, démontrent que les conditions de vie participent pleinement aux conditions d'études⁹. C'est pourquoi une partie des répondant·es évoque la nécessité de davantage de prise en compte de la diversité de leurs conditions de vie liées à leur statut étudiant. Bien que pouvant constituer une source d'épanouissement, les études s'avèrent parfois vectrices de stress, notamment dans les filières dites sélectives, et peuvent impacter négativement la santé mentale. Il est toutefois nécessaire de rappeler que cette enquête se réfère à la troisième année de licence générale, marquée par des objectifs de validation de diplôme et par les candidatures en master pour une large part des étudiant·es. Face aux résultats de cette enquête, le SSE souligne le rôle majeur de la prévention auprès de l'ensemble des étudiant·es.

Clémence CHOURBAC

Service des Données et des Enquêtes - Direction de la Formation et des Réussites Universitaires

Pour en savoir plus, consultez les résultats de [l'enquête post-licence](#) incluant le « Zoom sur la santé pendant les études ».

⁹ Observatoire de la vie étudiante (2025), *(Dé)chiffrer les conditions de vie étudiantes : des parcours académiques aux contraintes du quotidien*, La Documentation française